



Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion au concours départemental des maisons fleuries pour le printemps-été 2025 et vous invite à participer au fleurissement de vos balcons, jardins, terrasses et fermes, plus particulièrement ceux visibles de la rue.

La première quinzaine de juillet, un passage sera effectué par un jury composé de plusieurs membres. Une récompense sera attribuée à chaque participant.

Au regard de la nécessaire adaptation au changement climatique et aux restrictions d'eau qui en découlent, une attention particulière devra être portée à la mise en œuvre d'un fleurissement durable, respectueux de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles.

Outre la qualité et l'esthétisme des aménagements floraux, les actions en faveur de la biodiversité sont prises en compte pour l'évaluation du jury départemental. Merci de préciser sur votre bulletin d'inscription si vous avez un récupérateur d'eau.

En vous remerciant par avance de tous vos efforts et de votre participation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie avant le 31 mai 2025 pour votre inscription.

Le Maire, Christian BARON



Bulletin d'inscription à déposer au secrétariat de la Mairie avant le 31 mai 2025

Mme / Mr

Adresse

Désire(nt) participer au concours des maisons fleuries 2025 de Diors

Possède(nt) un récupérateur d'eau

- Se faire connaître **au secrétariat de la Mairie avant le 31 mai 2025** afin de compléter la fiche individuelle de candidature accompagnée d'un RIB.